

BOURSE DE FIN D'ÉTUDES

AIDER LES ÉTUDIANTS EN IFSI

Afin d'aider financièrement les étudiants de 3^{ème} année en IFSI qui font le choix de rejoindre un établissement du groupe*, nous proposons un contrat de bourse de fin d'études, en dehors de toute relation contractuelle salariale pendant cette période d'études.

Qui peut en bénéficier ?

Sont bénéficiaires, les **étudiants de 3^{ème} année** en IFSI, **futurs salariés en CDI** en qualité d'IDE, ayant conclu un contrat de bourse, à l'exclusion de ceux qui auraient le statut de salarié à l'intérieur du Groupe.

Montant de la prime :

Le montant de la bourse est de **7 000€**.

Cette somme est versée sous forme de **mensualités de 700€** par mois dès la signature du contrat, et ce **pendant 10 mois**.

Conditions de versement :



Il est expressément prévu qu'en contrepartie de la bourse, l'étudiant **s'engage à travailler au sein de l'établissement**, en qualité d'IDE, pour une **durée de 24 mois**.

En cas de **rupture du contrat** de travail à **l'initiative du salarié**, pendant cette période de deux ans, le **remboursement** est éligible au **prorata de la période restante**.

En cas de **non obtention du diplôme d'IDE** à l'issue de la 3^{ème} année ou **si l'étudiant devait finalement refuser d'intégrer l'établissement** tel que prévu au contrat de bourse après l'obtention de son diplôme, **la totalité du montant de la bourse devient exigible**.

**CONTACTEZ
LE SERVICE RH
DE VOTRE ÉTABLISSEMENT**

* Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, Polyclinique Bordeaux Rive Droite, Nouvelle Clinique Bel Air, Clinique Thiers, Clinique d'Arcachon, Polyclinique Bordeaux Caudéran, Polyclinique de Navarre, Polyclinique Marzet, EHPAD du Béquet, GIE LOGHOS, GIE GBNA Logistics, GIE 246 et GIE GBNA.

